



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs Elargi

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

Docteur Nicole Smolski
Présidente

Docteur Bertrand Mas
Vice-Président

Docteur Yves Rébufat
Secrétaire Général

NE BRADONS PAS LA SECURITE ANESTHESIQUE EN FRANCE

Le mercredi 27 janvier le SNPHAR-E a participé au premier cycle des trois réunions organisées par la DHOS portant sur **la définition du périmètre des « tâches avancées ou nouvelles » dévolues au métier d'Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE).**

Les IADES sont des collaborateurs indispensables et participent au maintien du haut niveau de sécurité péri anesthésique en France. Le SNPHAR-E veut rappeler que les IADES ont un niveau de qualification et d'expertise qui justifierait d'ores et déjà une meilleure reconnaissance. **Le SNPHAR-E condamne toutes les pratiques non conformes aux recommandations de notre profession** qui mettent en jeu la sécurité des patients. Le SNPHAR-E est prêt à collaborer à toutes les initiatives visant à lutter contre ces pratiques.

Le SNPHAR-E veut rappeler que l'acte d'anesthésie est un acte médical qui ne peut se réduire à un acte technique. En l'état il ne saurait en aucun cas être défini comme une pratique nouvelle exercée de façon indépendante par une infirmière. Le SNPHAR-E défendra avec fermeté cette position.

Le SNPHAR-E exprime ses doutes et sa perplexité sur le sens des discussions engagées. A aucun moment il ne s'est agi pour le Ministère de mener une réflexion sur la gestion des risques et sur la nécessité de maintenir ou d'accroître un haut niveau de sécurité en anesthésie sur notre territoire. Or c'est le seul sujet qui importe à nos yeux.

C'est dans cet esprit que nous participerons aux deux prochaines réunions programmées les 1^{er} mars et 27 avril 2010 au Ministère de la Santé.

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 06 88 07 33 14
tél. 04 72 07 10 17

Département d'Anesthésie Réanimation Pédiatrique
Hôpital de la Timone Enfants
264 rue Saint-Pierre
13385 Marseille
tél. 06 62 00 60 11
tél. 04 91 38 68 47

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital Laënnec - CHU de Nantes
44093 Nantes Cedex 1
tél. 06 86 87 62 76
tél. 02 40 16 53 04

www.snphar.com